



Rodolphe MALJEAN
Délégué Syndical Central ERDF
Portable : 06 65 78 98 90
Email : rodolphe.maljean@erdfdistribution.fr

Intéressement 2012 : Non responsables, mais coupables

Comme le laissait présager le résultat du critère B, les agents ERDF voient leur intéressement diminuer, certes, modestement, mais il baisse.

À qui la faute ?

La délégation FO avait interpellé la direction lors du CCE ERDF du mois de janvier, en indiquant que les agents ne pouvaient être tenus pour responsables.

Ainsi donc, les agents ne sont pas responsables mais sont coupables, et à ce titre, ils se voient amputés d'une partie de leur intéressement.

Intempéries : Dévouement et sens du Service Public

Notre délégation au CCE d'ERDF est intervenue pour souligner l'implication des agents lors des fortes intempéries.

Nous avons aussi demandé que des mesures soient prises concernant les agents qui n'ont eu d'autre choix que de rester chez eux. Notre intention était d'éviter le décompte de leurs absences sur leurs congés payés ou RTT.

La Direction nous a entendus et a donné des instructions dans ce sens.

Accord handicap 2013-2016 : FO demande un nouvel accord

L'accord, pour lequel les militants FO s'étaient mobilisés et avaient contribué, a été frappé d'opposition par le syndicat CGT. Il ne peut donc entrer en vigueur.

Nous ne reviendrons pas sur la contribution de chaque délégation lors des séances de négociations.

Nous souhaitons simplement nous remobiliser le plus rapidement possible afin que les négociations reprennent, de manière à parvenir à un accord permettant l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.

Nos collègues méritent mieux que de simples querelles de chapelle, nous allons poursuivre notre travail pour aboutir à un nouvel accord triennal.

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable